

Livret d'accueil

Bienvenue dans notre école Voltaire !



Ecole primaire Voltaire

19, rue Champeau
92130 Issy-les-Moulineaux
01.41.23.89.90

Directeur : M. Burnichon
0920293u@ac-versailles.fr



fcpevoltaire92@gmail.com

06.62.64.83.78

www.monecolevoltaire.org

La journée type à Voltaire

Garderie du matin
7h45 – 8h35

Accueil
8h35 – 8h45

Enseignement
8h45 – 10h15 ou 10h45

Récréation
10h15 – 10h30 (CP + CE1)
10h45 – 11h (CE2 + CM)

Enseignement
10h30 ou 11h – 11h45

Cantine
11h45 – 13h30

Enseignement
13h30 – 14h30

Récréation
14h30 – 14h40

Enseignement
14h40 – 15h45

↳ SORTIE 15h45

Goûter

Etude
surveillée

Ateliers
courts

↳ SORTIE 16h45

Activités
longues

Goûter

Ateliers
Courts

Etude
surveillée

↳ SORTIE 17h45

Garderie du soir
17h45 – 18h30

Temps Mairie

Temps Education Nat.

Effectifs 2017-18 : environ **263 élèves** sur 10 classes
2 CP, 1 CP/CE1, 1 CE1, 2 CE2, 1 CM1, 1 CM1/2, 1 CM2, 1 ULIS(*)
(*) La classe d'**ULIS** accueille des élèves atteints de troubles cognitifs. Le projet d'école prévoit leur inclusion dans les autres classes pour partager des activités et apprentissages. D'autres élèves en situation de handicap, accompagnés ou pas par une A.V.S, peuvent être scolarisés en classe ordinaire.
La FCPE se mobilise avec l'école depuis juin pour la réouverture d'une classe afin que l'apprentissage se fasse dans les meilleures conditions pour tous les élèves.

Récréation : les CP-CE1 ont une récréation à 10h15, les autres classes sont en récréation le matin après eux à 10h45.

TEMPS PERISCOLAIRES - Responsabilité Mairie

Cantine & Goûter : Self alimenté par le délégataire Elior. La FCPE a œuvré pour que le bio et les circuits courts soient privilégiés par Elior.

A noter : Si votre enfant ne mange pas à la cantine, il devra être raccompagné à l'école entre 13h20 et 13h30.

Etude dirigée : Encadrée par les enseignants volontaires et/ou par du personnel municipal formé, en cas d'affluence.

Activités longues et Ateliers courts sont proposés en inscription au trimestre et démarrent début Octobre.

Ateliers courts : Les enfants sont répartis dans les différents ateliers courts, dont les thèmes varient chaque jour de la semaine, par le coordinateur (M. Burnichon).

Activités longues : Elles sont choisies sur la base de 3 vœux chaque trimestre. L'enfant peut faire jusqu'à 2 activités longues par semaine. Elles sont généralement proposées par cycle (CP+CE1 / CE2+CM1+CM2). L'école fournira via le cahier rouge la liste des activités et le formulaire à remplir pour les choisir. Coordinatrice : Mme Cohen.

Les études et garderies surveillées sont proposées dès la rentrée jusque 18h30.

Inscriptions obligatoires via le portail Teliss.

Garderie matin/soir - jusqu'à minuit la veille. Facturation à l'unité.

Cantine - jusqu'à minuit la veille. Facturation à l'unité.

Goûter - les enfants sortant à 17h45 doivent être inscrits (inscription automatique pour les activités périscolaires de 2h uniquement). La facturation se fait à l'unité.

Etude surveillée / Activités longues / Ateliers courts - La semaine type du trimestre est à renseigner dans l'onglet inscription du Teliss et ne peut plus être modifiée sur le trimestre. La facturation se fait au mois.

Les **tarifs** sont consultables dans Teliss.

Attention, une **majoration de 30%** est appliquée sur les tarifs si Teliss n'est pas renseigné. En cas d'absence, la facturation s'applique sauf certificat médical justificatif.

Des réponses à vos questions

❖ Garderie, cantine et étude du soir sont-ils ouverts dès le premier jour d'école ?

Les enfants pourront rester à ces activités périscolaires, gérées par la Mairie avec du personnel municipal, dès le premier jour. Il vous suffit de les inscrire sur **Teliss**.

❖ Pourrais-je accompagner mon enfant en classe ?

Les parents accompagnent les élèves de CP en classe, le jour de la rentrée et, sur invitation de l'enseignant, durant la première semaine, sauf en cas de retard.

❖ Quand aura lieu la réunion de classe avec l'enseignant ?

Les enseignants réunissent les parents d'élèves de leur classe en tout début d'année pour présenter le programme de la classe et son fonctionnement, notamment les attentes sur les devoirs à la maison. La date vous sera communiquée par le biais du **cahier de correspondance** (cahier rouge) et par **l'ENT** : Environnement numérique de travail – Intranet de l'école (vos identifiants vous seront remis dès que disponibles) Pensez à les **consulter** tous les jours.

❖ Les devoirs à la maison ?

Les devoirs en CP consistent en une relecture des sons, mots puis petits textes travaillés en classe. Pour les autres niveaux, ce sont des révisions ou des exercices d'entraînement. Ils peuvent être faits en étude surveillée. Si les devoirs aident à donner des habitudes de travail, n'oublions pas que les enfants ont déjà bien travaillé en classe et peuvent être fatigués.

❖ Les APC – Kézako ?

Les Activités Pédagogiques Complémentaires permettent de réunir des élèves en petits groupes pour un soutien sur les difficultés scolaires, pour une aide à la méthodologie de travail, ou pour des ateliers autour du projet d'école. Le projet et les horaires sont définis par l'équipe pédagogique et

communiqués en début d'année

❖ Le sport à Voltaire ?

Les élèves bénéficient d'une **séance hebdomadaire de sport** à l'année dispensée par un enseignant en éducation physique sportive, et, pour les CP et le CE1, d'une séance hebdomadaire de **natation** pendant un semestre. Ces 2 activités sont obligatoires : les élèves ne peuvent en être dispensés que sur certificat médical.

❖ En retard à 15h45, 16h45, ou 17h45. Que se passe-t-il ?

Vous devez impérativement **prévenir l'école** (01.41.23.89.90). Si le retard est supérieur à 15 mns, votre **enfant sera dirigé vers le goûter, l'étude surveillée ou la garderie du soir** qui vous seront facturés avec majoration (+30%).

❖ La cantine scolaire

La cantine est un **self** alimenté par le délégataire Elior. Bio, labels, circuits courts ont été intégrés sur demande de la FCPE ainsi que 2 repas sans viande tous les 2 mois. Les **menus** sont affichés à l'entrée de l'école. Vous pouvez également les consulter sur le blog des parents FCPE Voltaire monecolevoltaire.org, ainsi qu'un Compte rendu de la visite cantine annuelle de l'équipe FCPE Voltaire. Les CP mangent dès 12h00. Des CM2 sont leurs **tuteurs** pendant une quinzaine de jours afin de leur faciliter l'adaptation. Les enfants du niveau supérieur complètent ensuite les tables libérées. Les élèves trient leurs déchets et sont sensibilisés au gaspillage. Ils vont ensuite dans la **cour** de récréation commune à toutes les classes. Des activités leur sont proposées (**BCD** – bibliothèque, ping-pong, danse, ...) encadrés par les animateurs municipaux.

❖ ...et le goûter ?

Le goûter est également fourni par le prestataire Elior, son contenu est consultable sur le site des menus. La

FCPE est vigilante à l'équilibre, la quantité et la qualité en commission municipale.

❖ Anglais en primaire

Enseignement à partir du CE1 ; sensibilisation dès le CP (chansons, comptines, jeux, rituels...).

❖ Comment fonctionne le Centre de loisirs le mercredi et durant les vacances scolaires ?

Pour vous inscrire, appeler le Clavim au **014 123 86 00** afin de recevoir la fiche à votre domicile. Vous passerez ensuite par Teliss. L'inscription est possible pour les vacances soit à la **demi-journée matin** ou **après-midi** (accueil le matin entre 8h30 et 9h, départ à 12h avant le déjeuner ou à 13h30 après le déjeuner, accueil l'après-midi à 12h ou à 13h30 après le déjeuner), soit à la **journée complète** (8h30/9h à 17h/18h30).

Parents d'enfants en situation de handicap, le Clavim vous invite à prendre rendez-vous pour déterminer un projet d'accueil spécifique de votre enfant.

❖ Quelques dates

Rentrée :

lundi 4 sept 2017

Forum de rentrée :

vendredi 8 / samedi 9 sept 2017

Réunion d'information FCPE pour les parents : mardi 19 sept 2017

Elections représentants des parents : vendredi 13 Oct 2017

Vacances Toussaint :

du samedi 21 oct au lundi 6 nov 2017

Photos de classe : Novembre 2017

Rencontre Parents / Enseignants : Décembre 2017

Vacances Noël :

du samedi 23 déc 2017 au lundi 8 jan 2018

Vacances Hiver :

du samedi 17 fév au lundi 5 mar 2018

Vacances Printemps :

du samedi 14 avr au lundi 30 avr 2018

Vacances Été :

samedi 7 juil 2018

Les parents au sein de l'école

Rejoignez-nous



FCPE Voltaire

fcpevoltaire92@gmail.com

06.62.64.83.78

06.38.19.25.43

Blog Voltaire

monecolevoltaire.org

Les parents d'élèves FCPE font partie de la communauté éducative et siègent à ce titre au conseil d'école (CE).

Le conseil d'école se réunit chaque trimestre, soit 3 fois par an. C'est une réunion à laquelle participent l'ensemble de la communauté éducative : les enseignants, un représentant de la Ville qui est traditionnellement M. De Carrère, Maire adjoint à l'Éducation, les représentants des parents d'élèves que vous élirez le 13 octobre 2017. Pendant le conseil d'école, les représentants des parents FCPE interviennent sur toutes les questions à l'ordre du jour. Ils posent vos questions à l'équipe pédagogique et à la Mairie.

A l'issue de chaque séance, un compte rendu commun est rédigé auquel nous apportons des éclairages et commentaires avant de le diffuser via notre blog, par affichage ou par mail pour éclairer notre positionnement ou vous apporter le contexte nécessaire à une meilleure compréhension des thèmes abordés et des décisions prises.

La FCPE Voltaire : des parents qui soutiennent la réussite de tous les enfants

Proposer, agir, représenter, informer

Mettre l'enfant-élève au centre des préoccupations et représenter les parents à l'école et dans les Commissions municipales

La FCPE Voltaire en Conseil d'école, une école pour les élèves et leur réussite : Notre équipe est présente aux 3 conseils d'école de l'année pour porter vos voix.

Adapter l'École aux rythmes des enfants à Issy : A la suite de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. La FCPE est vigilante à la mise en place d'activités périscolaires de qualité et à leurs coûts pour les familles.

Cantine scolaire : La FCPE en CCRS et Commission des menus

* Prix calculé selon les revenus des parents au taux d'effort
* Bio sans surcoût * Circuits courts * Aliments sans additifs chimiques (retrait des produits industriels des menus et des goûters) * Table de tri pour prendre conscience du gaspillage * 2 repas sans viande tous les 2 mois * Droit pour tous à inscrire son enfant à la cantine * Goûter plus copieux et de meilleure qualité

La FCPE Voltaire effectue une visite annuelle à la cantine pour remonter vers les parents, et ces commissions, avis et propositions d'améliorations.

Tenir compte des différences et spécificités des élèves : tout enfant est éducatable et à ce titre, il a toutes les facultés pour progresser et apprendre

Défense du RASED. La FCPE s'est beaucoup investie pour le réseau et a obtenu le maintien d'un poste de maître G à Issy pour l'aide aux enfants rencontrant des difficultés scolaires et d'adaptation à la collectivité.

Pour la scolarisation et les loisirs des enfants en situation de handicap. Les parents FCPE sont extrêmement vigilants à la sensibilisation des élèves de l'école au handicap ainsi qu'à leur scolarité en nous mobilisant pour qu'ils aient une AVS dès septembre ou pour qu'un accueil spécifique leur soit fait dans les centres de loisirs.

Solidarité et citoyenneté dans notre école Voltaire : Collecte alimentaire pour la Banque alimentaire.

Vous informer : blog, newsletters, comptes-rendus, publications, affichage

L'école ne se résume pas à l'Éducation Nationale. Les acteurs sont nombreux et nous faisons le lien pour vous représenter puis vous informer notamment via le blog

monecolevoltaire.org

Représenter les parents à l'école : pourquoi pas vous ?

Nos actions et nos valeurs vous parlent ? Rejoignez notre équipe en ce début d'année, contactez –nous par mail :

fcpevoltaire92@gmail.com

et/ou venez nous rencontrer lors de la **réunion d'information** qui sera organisée le **19 septembre à partir de 19h** dans les locaux de la **maternelle Marie Marvingt, rue Vaudétard.**

